**Le 10 novembre 1790 à Nogent-le-Rotrou.**

**Séance du mercredi 10 novembre 1790 : Inventaire frères des écoles chrétiennes.**

*« Ce Jourd'hui dix novembre mil Sept Cent quatre Vingt dix dans l'assemblée du Corps municipal de la Ville de Nogent le rotrou ou Se Sont trouvés M. M. Gouhier, Baugard, Mourrau, Proust, Brunet, Gallet, Petibon, officiers municipaux. Le Suppléant Du procureur de la Commune à representé qu'il étoit urgent de proceder à l'inventaire des titres papiers et Renseignements des Communautés de cette ville en Conformité des arrêtés du departement et du district ; en consequence à requis de proceder à l'inventaire des titres et papiers de la maison des freres des Ecoles Chretiennes de cette ville.*

*a quoy obtemperant, le corps municipal à arrêté de proceder à l'inventaire du mobiliers et des titres de la dite maison des freres des Ecoles Chretiennes, pourquoy Lesdits officiers municipaux ont nommè à l'unanimité des voix M. M. Brunet G petibon pour commissaires à l'effet de proceder auxdit inventaires, Lesquels presents ont accepté ladite Commission et ont promis S'en acquitter en leur ame & conscience, et ont Signé avec le Secrétaire greffier Dont acte.*

 *Gouhier    Baugard     Mourrau*

*Fauveau secrt. »[[1]](#footnote-1)*

1. A. M. Nogent, 1 D1, quatorzième feuillet. [↑](#footnote-ref-1)